Copyright Micro-Certif – CITICA - 2026



Référent R.G.P.D.

Passeport de compétences

CRITICITE	DOMAINE	SECTEUR
Importante	Informatique	F.P.T.

PRESENTION DU BADGE

Passeport de compétences « Référent à la protection des données et à la conformité RGPD » au sein d'une collectivité. Le référent RGPD veille au respect des obligations liées à la protection des données personnelles dans l'ensemble des services et des outils numériques utilisés par la collectivité. Il accompagne les agents dans l'application des bonnes pratiques, identifie les risques liés aux traitements de données et contribue à sécuriser les informations sensibles des usagers et des agents.
Ce rôle participe à la conformité réglementaire de la collectivité, à la prévention des risques juridiques et à la protection de la confiance des citoyens. Le référent RGPD travaille en lien avec les directions métiers, les services informatiques et les partenaires externes afin d'intégrer la protection des données dans les projets, procédures et usages quotidiens.

Ce badge reconnaît la capacité d'un agent à :

- ❑ Veille et conformité réglementaire,
- ❑ Sensibilisation et accompagnement des services,
- ❑ gestion des risques et des incidents.

★☆☆ PREUVES ATTENDUES

- ✓ Réalisation ou mise à jour du registre des traitements de données
- ✓ Mise en conformité de formulaires, applications ou procédures internes avec le RGPD
- ✓ Sensibilisation ou formation des agents aux bonnes pratiques de protection des données
- ✓ Élaboration de procédures internes de gestion des données personnelles
- ✓ Analyse des risques liés aux traitements de données sensibles
- ✓ Participation à des audits ou contrôles de conformité RGPD
- ✓ Gestion ou suivi de demandes d'accès, de rectification ou de suppression de données
- ✓ Coordination avec les prestataires ou services informatiques sur les questions de sécurité
- ✓ Témoignages ou validations de la direction, du DPO ou des responsables de services
- ✓ Endossements attestant du rôle de référent et de l'accompagnement des équipes.